AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2740
AV1310

27 novembre 2017

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique (article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

VEXIM

(Alternext)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Foord global funds*	achat le 09/11/2017	15 632 actions	20,03	616 568 actions et droits de vote
	achat le 10/11/2017	13 865 actions	20,03	630 433 actions et droits de vote
	achat le 14/11/2017	6 824 actions	20,03	637 257 actions et droits de vote
	achat le 15/11/2017	5 215 actions	20,03	642 472 actions et droits de vote
	achat le 16/11/2017	16 820 actions	20,03	659 292 actions et droits de vote
	achat le 17/11/2017	39 238 actions	20,03	698 530 actions et droits de vote
	achat le 20/11/2017	6 824 actions	20,03	705 354 actions et droits de vote
	achat le 21/11/2017	10 869 actions	20,05	716 223 actions et droits de vote
	achat le 22/11/2017	99 000 actions code FR0011072602	20,10	815 223 actions et droits de vote

* Foord Asset Management (Guernsey) Limited and Foord Asset Management (Singapore) Pte. Limited agissent en tant que gestionnaires pour le compte des fonds Foord Global Equity Fund (Luxembourg) et Foord Global Equity Fund (dénommés « Foord global Funds »).

Foord global funds a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Foord Asset Management (ci-après « Foord ») détient plus de 5% du capital de VEXIM. Au 26 octobre 2017, Foord détenait une position consolidée de 7,37% à travers deux fonds d'investissement; Foord Global Equity Fund (Singapour) - 3,71% et Foord Global Equity Fund (Luxembourg) - 3,65%. Le 9 novembre 2017, Foord a augmenté sa position cumulée sur ces titres de 15 632 actions, ce qui a entraîné une augmentation de sa participation consolidée à 7,56% et a poursuivi ses acquisitions d'actions. Foord agit seul et n'a conclu aucun accord avec des tiers. Foord est un détenteur substantiel de VEXIM depuis plus de deux ans comme indiqué dans une lettre adressée à M. Vincent Gardes, président directeur général de VEXIM le 3 juin 2015. Foord n'a pas l'intention de poursuivre ses acquisitions d'actions VEXIM et a l'intention d'apporter ses actions VEXIM à l'offre publique actuellement en cours. Toutefois, en fonction de la situation économique et des conditions de marché, Foord se réserve le droit de réduire son exposition à VEXIM. »